

LE PARENT

Pour aider mon enfant dans sa scolarité, je m'inscris avec lui à l'accompagnement à la scolarité en famille à l'appartement.

J'ai bien pris connaissance des modalités d'accueil et de l'investissement qui m'est demandé.

Je m'engage à :

- A participer physiquement en tant que parent à la séance de devoirs de mon enfant, une fois par semaine à l'appartement
- Suivre régulièrement le travail scolaire de mon enfant, dont je reste le responsable.
- Faire les devoirs avec mon enfant le jour où je ne viens pas avec lui à l'appartement
- A participer physiquement avec mon enfant aux bilans trimestriels.
- A rencontrer régulièrement l'enseignant avec ou sans le soutien de l'équipe du centre social
- Echanger régulièrement avec les accompagnateurs qui aident mon enfant
- Informer le Centre social quand je ne peux pas venir (Rendez-vous, maladie...)

Tél : 03.83.96.15.20

Nancy le
Signature des parents

L'ENFANT

Je suis d'accord pour m'inscrire à l'accompagnement à la scolarité en famille à l'appartement, parce que je veux vraiment réussir à l'école.

Je m'engage à :

- Venir avec mes parents faire mes devoirs une fois par semaine à l'appartement
- Avoir toutes mes affaires pour faire mes devoirs.
- Respecter toutes les personnes qui fréquentent l'appartement : les autres parents, les professionnels, les bénévoles, les animateurs stagiaires...
- Respecter les autres enfants : je partage le goûter, les jeux, le matériel, je parle poliment et doucement pendant les devoirs pour travailler.
- Respecter le lieu et le matériel de l'appartement et ranger ensemble après la séance
- Travailler du mieux possible pour réussir. Faire mes devoirs et apprendre mes leçons tous les jours du mieux que je peux.
- Présenter mon bulletin scolaire à chaque fin de trimestre, pour en discuter avec mes parents et les professionnels du centre social.

Nancy le
Signature de l'enfant

Le Référent Famille et la Conseillère en Economie Sociale et Familiale (CESF) du Centre Social Caf « La Clairière »

Leur rôle :

Soutenir les parents et accompagner l'enfant dans sa scolarité, en le guidant vers les outils nécessaires à la réalisation de son travail scolaire, pour qu'il devienne le plus autonome possible.

Le référent famille et la conseillère en économie sociale et familiale ne sont pas des enseignants, ni des éducateurs et ne prennent pas la place du parent.

Ils s'engagent à:

Envers l'enfant

- L'aider à s'organiser dans son travail scolaire.
- L'encourager pour qu'il progresse et surmonte ses difficultés.
- Proposer des ateliers éducatifs et ludiques pour progresser
- Trouver des solutions adaptées à ses difficultés avec ses parents et son enseignant.

Envers les parents :

- Les associer le plus possible à la réalisation des devoirs de leur enfant, en aidant à gérer la fratrie.
- Faire le point 1 fois/trimestre avec l'enseignant sur l'évolution de l'enfant (progrès, difficultés...).
- Les informer régulièrement des efforts restant à fournir dans les résultats scolaires et dans le comportement de l'enfant.

Nancy le

Signature du Référent Famille et de la CESF



**Centre Social C.A.F.
"LA CLAIRIÈRE"
Association des Utilisateurs**

L'accompagnement à la scolarité en famille ...

c'est quoi ?

A l'appartement du Centre social, votre enfant va pouvoir être aidé dans son travail scolaire, en votre présence, et celle des petits frères et sœurs.

Ce n'est donc pas une garderie, ni du rattrapage scolaire !

Pour que l'accompagnement à la scolarité en famille soit efficace, les enfants et les parents doivent être volontaires et motivés.

En aucun cas nous ferons les devoirs à la place des enfants.

Fonctionnement de l'accompagnement à la scolarité en famille :

A partir de 16h30 :

Accueil des familles et goûter

- Réalisation des devoirs avec les parents
- Ateliers éducatifs : autour de la lecture, jeux de société, peinture...

18h 30 : Départ des familles

Nom, prénom de l'enfant :

Classe :

Nom de l'enseignant :

Ecole :

Autres activités éducatives/ dispositifs :

Modalités d'accueil :

Vous êtes accueillis avec votre enfant à l'appartement pour faire ses devoirs :

De 16h30 à 18h30

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Appart				
Centre Social				
Suivi DRE				
Suivi SAFE				

N° tél :

Pour tout renseignement s'adresser à :

- Elodie BREGEARD
Réfèrent Famille
- Ludivine CONTAL
Conseillère en Economie Sociale et Familiale

Centre Social Caf "La Clairière"
1195, Avenue Raymond Pinchard - 54000 NANCY

Tél : 03 83 96 15 20



L'Appart'

Bâtiment Tilleul Argenté
Appartement 3^{ème} étage
3 Rue Laurent Bonnevey
54000 NANCY

Tarifs:

9 € par enfant pour l'année

5 € Carte d'adhérent Annuelle et familiale obligatoire dès que vous participez à une activité de l'association.

Accompagnement à la scolarité en famille 2021/2022

CONTRAT D'ENGAGEMENT

Famille - Enfant - Centre Social



Centre Social C.A.F.
"LA CLAIRIÈRE"
Association des Utilisateurs